

**INFO FISCALITÉ**

**L'ÉTAT RÉCAPITULATIF TRIMESTRIEL  
DES TEXTES COMMENTÉS PAR LE CABINET  
MK CONSEIL ET FORMATION**



**Bulletin N° 003 — Juin 2026**

Compilation trimestrielle — Avril – Juin 2026

**Nos experts**



**Marthe KOUAHO Epse TRAORE**  
Conseil Juridique et Fiscal — Associée Gérante  
[mtraore@mk-conseil.net](mailto:mtraore@mk-conseil.net)



**Pierre ASSEMIEN**  
Conseil Juridique et Fiscal — Associé Directeur Technique  
[passemien@mk-conseil.net](mailto:passemien@mk-conseil.net)

## SOMMAIRE

| N° | Texte commenté                                                                    | Période    |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1  | Communiqué — Dépôt des états financiers de l'exercice 2025                        | Avril 2026 |
| 2  | Communiqué — Paiement du premier tiers de l'impôt sur les bénéfices               | Avril 2026 |
| 3  | Note de service — Couleur des stickers des visas des états financiers             | Avril 2026 |
| 4  | Communiqué — Nouveaux imprimés pour le secteur Pétrole-Gaz                        | Avril 2026 |
| 5  | Note de service — Loyers d'immeubles nus et FNE                                   | Avril 2026 |
| 6  | Décrets — Réforme majeure de la réglementation du travail en Côte d'Ivoire        | Avril 2026 |
| 7  | Note BCEAO — Transferts de fonds des résidents de nationalité étrangère           | Avril 2026 |
| 8  | Note de service — Suspension de la TVA dans la filière café-cacao                 | Avril 2026 |
| 9  | Note de service — Régime fiscal des associations et organismes à but non lucratif | Avril 2026 |
| 10 | Note de service — Procédure de recouvrement des entités diplomatiques             | Mai 2026   |
| 11 | Circulaire — Mesures contre la détention injustifiée                              | Mai 2026   |
| 12 | Note de service — Traitement fiscal des débours dans la FNE                       | Mai 2026   |
| 13 | Communiqué — Intégration automatique des comptes bancaires « e impôts »           | Juin 2026  |
| 14 | Communiqué — Mesures pour le dépôt des états financiers des SGI et OPCVM          | Juin 2026  |

## INTRODUCTION

La présente compilation, élaborée par le cabinet MK CONSEIL ET FORMATION, regroupe l'essentiel des textes réglementaires, notes de service et communiqués diffusés au cours du deuxième trimestre 2026 (Avril – Juin).

Ce trimestre est marqué par des évolutions structurelles profondes, notamment :

- La réforme globale du cadre législatif du travail, touchant aussi bien les contrats que l'organisation sociale des entreprises.
- La poursuite de la dématérialisation des procédures fiscales, avec de nouvelles précisions sur la Facture Normalisée Électronique (FNE) et le portail « e-impôts ».
- Le renforcement de la transparence comptable pour les organismes à but non lucratif.

## AVRIL 2026

### Texte 1 — Dépôt des états financiers de l'exercice 2025

**Date**  
**07 avril 2026**

La DGI rappelle les échéances de dépôt : le 1er juin 2026 pour les entreprises avec visa préalable et le 30 juin 2026 pour les comptes certifiés par un commissaire aux comptes. La transmission doit se faire exclusivement via le module « téléliasse » du portail e-impôts pour les entreprises de la DGE et de la DME.

*Réf. : Communiqué DGI du 07 avril 2026*

## Texte 2 — Paiement du premier tiers de l'impôt sur les bénéfices

**Date**  
**07 avril 2026**

Les échéances pour le premier tiers (BIC, BA, BNC) de l'exercice 2025 ont été fixées entre le 10 et le 20 avril 2026 selon l'activité et le centre de rattachement. Le respect de ces dates est impératif pour éviter les intérêts de retard.

*Réf. : Communiqué DGI du 07 avril 2026*

## Texte 3 — Couleur des stickers des visas des états financiers

**Date**  
**10 avril 2026**

Une codification par couleur a été instaurée pour les visas 2025 : Bleu (RNI), Rouge (RSI), Noir (RME) et Vert (Entrepreneur). Cette mesure facilite le tri administratif sans modifier les couleurs pour les exercices antérieurs à 2025.

*Réf. : Note de service n°1872/MEFB/DGI du 10 avril 2026*

## Texte 4 — Nouveaux imprimés secteur Pétrole-Gaz

**Date**  
**13 avril 2026**

De nouveaux imprimés sont introduits pour les déclarations de production et de prestations de services dans le secteur pétrolier. Un délai supplémentaire au 30 avril 2026 a été accordé pour la souscription, bien que certaines obligations restent maintenues aux dates initiales.

*Réf. : Communiqué DGI du 13 avril 2026*

## Texte 5 — Loyers d'immeubles nus et FNE

**Date**  
**13 avril 2026**

Les loyers d'immeubles nus conservent leur caractère civil et sont exclus de la FNE, sauf s'ils figurent à l'actif d'une entreprise ou concernent des locations meublées/professionnelles. Les commissions des intermédiaires immobiliers restent, quant à elles, soumises à la facturation électronique obligatoire.

*Réf. : Note de service n°01884/MEFB/DGI du 10 avril 2026*

## Texte 6 — Réforme de la réglementation du travail

**Date**  
**15 avril 2026**

Une série de dix décrets redéfinit les normes sociales en Côte d'Ivoire. Parmi les mesures clés : l'écrit obligatoire pour tout CDD, la création obligatoire d'un comité d'entreprise au-delà de 300 salariés, l'établissement d'un règlement intérieur dès 10 salariés, et de nouvelles obligations strictes en matière d'hygiène et de logement des travailleurs.

*Réf. : Décrets n°2026-197 à n°2026-207 du 15 avril 2026*

## Texte 7 — Paiements extérieurs des résidents étrangers

**Date**  
**17 avril 2026**

La BCEAO précise que les transferts de fonds vers l'étranger par des résidents de nationalité étrangère sont limités aux revenus nets (salaires, pensions) dûment justifiés. Ces opérations sont soumises à une vigilance accrue contre le blanchiment de capitaux.

Réf. : Note BCEAO n°013-04-2026 du 17 avril 2026

## Texte 8 — Suspension de la TVA filière café-cacao

**Date**  
**22 avril 2026**

L'application de la TVA est suspendue sur des opérations comme le magasinage, l'usage et les emballages destinés à l'exportation pour la campagne 2025-2026. Cette suspension est motivée par l'absence d'intégration de la taxe dans le barème de prix actuel.

Réf. : Note de service n°02071/MEFB/DGI du 22 avril 2026

## Texte 9 — Régime fiscal des associations et organismes à but non lucratif

**Date**  
**28 avril 2026**

L'Administration clarifie les obligations des associations : immatriculation obligatoire (NCC) et dépôt d'états financiers dès 50 millions de FCFA de ressources annuelles. L'exonération d'impôts sur les bénéfices est conditionnée à une gestion désintéressée et au réinvestissement des profits commerciaux occasionnels dans l'œuvre sociale.

Réf. : Note de service n°0035/MEFB/DGI du 28 avril 2026

## MAI 2026

## Texte 10 — Recouvrement des entités diplomatiques

**Date**  
**15 mai 2026**

Il est formellement rappelé que les services locaux ne doivent plus contacter directement les ambassades. Toute communication doit suivre un circuit hiérarchique strict passant par la DGI, le Ministère du Budget et les Affaires Étrangères.

Réf. : Note de service n°02474/MEFB/DGI du 15 mai 2026

## Texte 11 — Lutte contre la détention injustifiée

**Date**  
**18 mai 2026**

Le Ministère de la Justice impose des mesures strictes pour éviter les détentions prolongées après acquittement ou dépassement des délais légaux (1 mois en correctionnel, 6 mois en criminel). Les greffiers et magistrats doivent désormais transmettre les ordres de mise en liberté sans délai sous peine de sanctions.

Réf. : Circulaire n°003/MJDH/CAB du 18 mai 2026

## Texte 12 — Traitement des débours dans la FNE

**Date**  
**18 mai 2026**

Pour être exclus de la base imposable à la TVA, les débours doivent être remboursés au coût exact (« franc le franc »), sur mandat préalable et avec justificatifs originaux. Ils doivent être inscrits dans la case « autres mentions » sur la plateforme de la FNE.

*Réf. : Note de service n°02502/MEFB/DGI du 18 mai 2026*

## JUIN 2026

## Texte 13 — Intégration des comptes bancaires « e impôts »

**Date**  
**05 juin 2026**

Les numéros de comptes bancaires préalablement enregistrés sur « e-impôts » sont désormais automatiquement intégrés aux états financiers certifiés. Aucun renseignement manuel ne sera accepté dorénavant.

*Réf. : Communiqué DGI du 05 juin 2026*

## Texte 14 — Dépôt des états financiers des SGI et OPCVM

**Date**  
**05 juin 2026**

En raison de difficultés techniques, les SGI et OPCVM sont autorisés, à titre exceptionnel, à déposer la version papier de leurs états financiers directement dans leurs centres de rattachement. Les amendes pour non-transmission électronique sont suspendues provisoirement.

*Réf. : Communiqué DGI du 05 juin 2026*

## CONCLUSION

Le deuxième trimestre 2026 confirme la volonté de l'Administration ivoirienne de moderniser et d'encadrer plus rigoureusement les rapports juridiques, sociaux et fiscaux. La réforme du travail impose aux entreprises une mise en conformité immédiate de leurs outils de gestion RH, tandis que la généralisation de la FNE et d'e-impôts nécessite une vigilance accrue sur la forme des documents comptables.

Le Cabinet MK CONSEIL ET FORMATION reste mobilisé pour vous accompagner dans l'application de ces nouvelles dispositions et garantir la sécurité juridique de vos opérations.

### **MK Conseil et Formation**

*Partenaire de l'excellence en matière de conseil, d'assistance juridique, fiscale et de formation*

services@mk-conseil.net | www.mk-conseil.net | +225 2722528390 / 93